



N° 3 | 2022

Insécurité urbaine et protection des mineurs en Afrique de l'Ouest

Les adolescents au travail dans les lavages auto à Abidjan

cas de la commune de Yopougon

Josselin Wilfred Azi, Ufr Criminologie, Université Félixhouphouët Boigny, Abidjan, Côte D'ivoire

Alexandre Kouassi Ahissan, Docteur En Criminologie, Psycho-Criminologue, Ufr Criminologie, Université Félix Houphouët Boigny De Cocody

Édition électronique :

URL :

<https://revue-crimen.numerev.com/articles/revue-3/3626-les-adolescents-au-travail-dans-les-lavages-auto-a-abidjan>

ISSN : 2782-0106

Date de publication : 01/01/2022

Cette publication est **sous licence CC-BY-NC-ND** (Creative Commons 2.0 - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification).

Pour **citer cette publication** : Josselin Wilfred Azi, Ufr Criminologie, Université Félixhouphouët Boigny, Abidjan, Côte D'ivoire, ., Kouassi Ahissan, Docteur En Criminologie, Psycho-Criminologue, Ufr Criminologie, Université Félix Houphouët Boigny De Cocody, A. (2022). Les adolescents au travail dans les lavages auto à Abidjan. *Revue CRIMEN*, (3).

<https://revue-crimen.numerev.com/articles/revue-3/3626-les-adolescents-au-travail-dans-les-lavages-auto-a-abidjan>

L'étude a pour objectif de décrire les conditions de travail des adolescents dans les lavages auto à Yopougon. A travers les techniques de recueil de données telles que l'observation, l'étude documentaire et l'entretien, nous avons dégagé au travers de la méthode qualitative le profil des adolescents laveurs, leurs conditions de travail et l'impact de ce travail sur la santé de ces derniers. Les résultats de cette recherche révèlent que l'activité de laveur d'automobile a un impact considérable sur la santé de ces adolescents. Ce travail pénible porte gravement atteinte à leur santé physique sans oublier les risques d'accidents auxquels ils s'exposent et les déviances dont ils se rendent coupables.

Abstract: The study aims to describe the working conditions of adolescents in car washes in Yopougon. Through data collection techniques such as observation, documentary study and interview, we used the qualitative method to identify the profile of adolescent washers, their working conditions and the impact of this work on the health of the latter. The results of this research show that the activity of washing cars has a considerable impact on the health of these adolescents. This hard work seriously damages their physical health, not to mention the risk of accidents to which they are exposed and the deviations of which they are guilty.

Mots-clefs :

Santé, Déviance, Abidjan, Lavage, Automobile, Travail des enfants, Car wash, Child labor, Work, Health problems

I. Introduction : quelques repères théoriques

L'attention accrue dont témoignent les décideurs politiques sur la problématique du travail des enfants, démontre toute l'attention portée vers la compréhension de ce phénomène. L'entreprise de réflexion qui prend le travail des enfants pour objet n'a rien d'inaugural, car des études touchant à sa définition et à sa description abondent (OIT, 2019 ; Agbadou, 2012 ; Diallo, 2008 ; Assoumou, 2014). La nécessité d'avoir une connaissance approfondie de ce phénomène, a multiplié les études scientifiques sur le travail des enfants. Déjà, le Bureau international du travail (2013) précise d'avance que 168 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans sont encore au travail dans le monde. Hagmann et al. (Diallo, 2008) soulignent que la région d'Afrique subsaharienne a le plus

fort pourcentage d'enfants de 5 à 14 ans économiquement actifs, soit 26 % contre 18,8 % pour l'Asie. Dans la même perspective, l'Unicef (2012) souligne que sur le continent Africain et dans les pays en voie de développement, beaucoup d'enfants sont au travail pour assurer la survie de leur famille à cause de la pauvreté. La Côte d'Ivoire, pays d'Afrique subsaharienne connaît le phénomène du travail des enfants. Selon le BIT (2013), ces enfants au travail en Côte d'Ivoire sont employés dans plusieurs types d'activités. Ce phénomène se manifeste donc dans ce pays tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Selon la République de Côte d'Ivoire (2015-2017), dans un rapport sur le plan d'action national de lutte contre les pires formes de travail des enfants, « 1 976 343 enfants âgés de 5 à 17 ans vivant en Côte d'Ivoire sont économiquement occupés sur un ensemble de 7 084 440 d'enfants de cette tranche d'âge dénombrés au cours de l'enquête, soit 28,2 % d'entre eux. Ces enfants âgés de 5 à 17 ans sont réellement exposés à un travail dangereux, en raison notamment des longues heures durant lesquelles ils sont mobilisés, du fait qu'ils travaillent de nuit ou de la nature de leur occupation ». En milieu rural, le BIT (2004) rappelle que 200 000 enfants sur un total de 284 000, seraient soumis à certains travaux dangereux, notamment à la pulvérisation d'insecticide et le débroussaillage à l'aide de machette.

Les travaux d'Agbadou introduisent déjà les réflexions sur la question. Depuis, l'étude du phénomène n'a cessé d'être poursuivie. D'entrée de jeu, Agbadou (2009) affirme que dans des plantations commerciales et familiales de café et de cacao, des manœuvres permanents et des aides familiales de moins de 18 ans, exécutent des activités dans des conditions plus ou moins difficiles. Cette réalité du travail des enfants en milieu rural est assimilable à une aide, un soutien des enfants dont bénéficient les parents qui en grande majorité sont les responsables légaux de ces enfants. Neuf années après, Agbadou (2018) à travers la théorie d'anomie et la théorie économique du crime, fait remarquer la persistance de ce phénomène en milieu rural. Elle souligne que le travail des enfants dans les rizicoles, est lié à la quête de gains financiers et à l'absence de rigueur dans l'application des mesures de lutte contre ce phénomène. Poursuivant ces travaux, Agbadou (2018) décrypte la portée et les limites de l'école comme facteur de protection pour la suppression du travail des enfants en Côte d'Ivoire. Elle conclut que l'école ne protège pas les enfants d'une mise au travail. Autrement dit, la politique de la scolarisation obligatoire prônée par l'Etat de Côte d'Ivoire avec l'objectif de permettre la scolarisation de tous les enfants ne s'applique pas dans les normes. Des enfants en âge d'aller à l'école sont toujours au travail dans ces milieux ruraux.

En milieu urbain, la réalité paraît tout autre. Les enfants sont au travail de leur propre volonté ou avec celle des adultes dans le cadre d'une rémunération. Les statistiques selon le rapport sur le plan d'action national de lutte contre les pires formes de travail des enfants (République de Côte d'Ivoire, 2015-2017), montre qu'à Abidjan, 78 203 enfants de 5-13 ans dont 57 370 filles et 20 833 garçons suivis de 76 234 enfants de 14-17 ans dont 45 741 filles et 30 493 garçons travaillent. Ces enfants sont actifs dans plusieurs secteurs d'activités. Dans ce sens, Coulibaly (2018) analyse les conditions de

travail et de vie des adolescentes du secteur informel du petit commerce à Abidjan. L'auteur souligne les conditions de travail et de vie difficiles des adolescentes. Abordant la question de l'impact du travail domestique sur les enfants, Agbadou (2019) décrit les accidents domestiques chez les employées mineures dans les ménages à Yopougon. Ces accidents se traduisent par des brûlures de liquides chauds et des piqûres ainsi que des blessures provoquées par des objets tranchants, difficilement manipulables par ces employées. Poursuivant les travaux dans le milieu urbain, Assoumou (2014) remarque que les enfants sont observés dans des décharges d'ordures et des dépotoirs publics pour y récupérer des objets à vendre afin de pouvoir assurer leur quotidien. Dans cette même perspective, Agbadou (2020) postule que les insuffisances dans le système de gestion des ordures des quartiers favorisent la prolifération de dépôts d'ordures dans lesquels les enfants récupérateurs d'objets s'exposent à divers autres risques pour la santé.

Le regard des prédécesseurs sur la question du travail des enfants et qui cible le terreau qui le fertilise (facteurs socio-économiques), révèle le corpus explicatif déjà existant. Concernant l'usage des enfants dans le secteur informel des activités à Abidjan, l'activité du lavage des automobiles connaît une croissance exponentielle et se trouve être la nouvelle destination des adolescents.

La problématique des adolescents en exercice dans les lavages auto s'intègre dans le phénomène du travail des enfants et soulève la question de la politique de l'école obligatoire. Sur le plan juridique ivoirien, le travail des enfants est institué par la loi n° 2010-272 du 30 septembre 2010 portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants. Quant à la politique de scolarisation obligatoire (PSO), elle est fondée sur la loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015 portant modification de la loi n° 95-639 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement. Cette loi dispose que « dans le cadre du service public de l'enseignement, la scolarisation est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 à 16 ans ».

Malgré la mise en place des structures (BIT, OIT, UNICEF...) et de cette politique de lutte qui implique l'école obligatoire pour tous les enfants, l'on observe de manière générale la présence des adolescents au travail et de façon particulière dans les lavages auto dans la commune de Yopougon. Ce secteur d'activité génère beaucoup d'emploi informel¹. Il est difficile à l'heure actuelle de donner des statistiques fiables sur le nombre de lavages-auto à Abidjan. Mais dans la seule commune de Yopougon, selon la direction de la Régie des taxes et du recouvrement de la mairie de Sideci Lem (un quartier de la commune), on dénombre 464 lavages-auto officiellement déclarés². C'est donc une activité génératrice de revenus.

Notre travail s'inscrit dans une perspective complémentaire des nombreuses études sur le travail des enfants. Il semble, à notre connaissance, que cet aspect du travail des enfants en Côte d'Ivoire soit resté à l'écart des réflexions. La présente étude s'inscrit dans ce contexte. Elle montre la présence des enfants au travail dans l'activité du lavage d'automobile à Yopougon et l'impact de ce travail sur la santé de ces enfants.

Qui sont les adolescents laveurs d'automobile ? Dans quelles conditions travaillent-ils ? Quel est l'impact de cette activité sur ces enfants ? Autant de questions auxquelles on tentera d'apporter des réponses.

Le cadre théorique de cette contribution s'est effectué autour de la théorie de la vulnérabilité sociale (Castel, 2003). Cette vulnérabilité renvoie à une situation globale d'insécurité sociale des adolescents. Dans le cadre de cette étude, cette théorie permet d'appréhender les conditions de fragilité de ces adolescents (pauvreté, précarité, déscolarisation, marginalisation etc.). Ces indicateurs participent à la production de la vulnérabilité et poussent les adolescents à travailler dans les lavages automobiles pour tenter d'échapper à leur condition de vulnérabilité.

II. Méthodologie

A. Sites et participants à l'enquête

Notre travail de recherche a porté sur le district d'Abidjan. Le choix de ce district se justifie par des considérations d'ordre démographique et économique. Sur le plan économique, Abidjan est considérée comme une véritable métropole cosmopolite qui connaît un dynamisme certain dans tous les secteurs d'activités. Au plan démographique, les enfants (0-14 ans révolus) au nombre de 9 481 351 individus représentent 41,8 % de la population totale selon le RGPH (2014). Vu l'étendue du district d'Abidjan, nous avons décidé de circonscrire cette étude à la commune de Yopougon. Notre choix s'est porté sur Yopougon parce que cette commune abrite les personnes de toutes les couches sociales et les activités du secteur informel connaissent un dynamisme. Après une pré-enquête auprès d'agents de la mairie, il ressort que l'activité de lavage-auto est beaucoup exercée et nous avons pu observer des adolescents au travail dans ces lavages auto. Ce phénomène est donc une réalité dans cette commune. Les investigations se sont déroulées en 2020, avec la participation de plusieurs catégories de populations. Ce sont vingt enfants laveurs, dix responsables de lavage-auto, cinq agents de mairie et dix agents des forces de sécurité (policiers) et un médecin. La constitution de notre échantillon s'est faite à partir de la méthode par quotas qui nous a permis de choisir librement les personnes pouvant nous fournir des informations sur notre objet d'étude. L'enquête a duré dix mois à raison de deux mois pour chaque catégorie de notre échantillon avec un total de quarante-six personnes.

B. Instruments de collecte des données

Nous avons eu recours, dans le cadre de cette recherche, à l'observation, à l'étude documentaire et à des entretiens.

Nous avons donc privilégié l'observation neutre qui consiste à se porter spectateur et à observer le phénomène se déroulant. Cette technique nous a permis d'observer les enfants en train de travailler dans les lavages-auto.

L'étude documentaire en termes de documents doit être comprise dans un sens large, à savoir tout élément matériel qui constitue indirectement une source d'informations sur le travail des enfants en général et sur l'activité de laveur-auto en particulier : des travaux scientifiques, des documents officiels ou privés (Del Bayle, 2000).

Par le moyen d'un entretien semi-directif qui constitue un outil de collecte d'informations, les enquêtés ont pu s'exprimer assez librement sur cette problématique.

C. Analyse des données

L'analyse des données repose sur une analyse qualitative, plus précisément sur une analyse de contenu. Cette forme d'analyse qualitative a servi à comprendre le vécu des enfants. Cette analyse est axée sur les opinions des enquêtés. Nous avons donc saisi l'expérience ou le vécu des adolescents laveurs d'automobile. Cette approche a permis de mettre l'accent sur le discours des enquêtés afin de faire ressortir certaines informations en relation avec l'objet d'étude. Toutefois, certains responsables de lavages-auto ont manifesté des réticences à nos sollicitations. D'autres étaient indifférents et méfiants. Ils nous considéraient comme étant des policiers qui cherchaient à les traquer. Ils refusaient donc de se rendre disponibles ou de mettre à notre disposition des enfants laveurs. Malgré ces difficultés, l'enquête a pu être réalisée et a permis d'obtenir les résultats suivants.

III. Résultats

Les résultats de cette recherche sont axés sur trois points : dans un premier temps, la présentation du profil des adolescents laveurs d'automobile ; dans un second temps, les conditions dans lesquelles ils travaillent ; dans un troisième temps, l'impact de ce travail sur les enfants.

A. Présentation du profil des enfants laveurs d'automobile

La présence des enfants laveurs d'automobile dans la commune de Yopougon ne constitue pas un secret pour les habitants de la commune et l'ensemble des catégories sociales de notre étude. Les lavages auto existent le long des voies publiques dans lesquels les adolescents sont actifs. L'étude des caractéristiques de ces derniers a permis de dégager un profil faisant référence au sexe, à l'âge, au niveau d'étude, au

quartier habité.

La caractéristique sexe indique que les adolescents dans les lavages auto sont constitués de filles et de garçons. Les garçons sont ceux qui lavent les véhicules et sont communément appelés « laveurs ». Quant aux jeunes filles, elles sont les caissières, mais il arrive parfois qu'elles viennent en aide aux laveurs.

Selon notre échantillon, l'âge de ces adolescents varie entre 12 et 17 ans. Les garçons ont une tranche d'âge comprise entre 12 et 16 ans. L'âge des filles varie entre 15 et 17 ans. Le niveau d'étude montre que les adolescents ont un niveau d'étude primaire ou secondaire. On note des individus scolarisés dont l'activité de laveur d'automobile est saisonnière et certains déscolarisés en ont fait une profession. En revanche, on rencontre le plus d'adolescents déscolarisés qui travaillent dans les lavages auto.

Les adolescents au travail dans les lavages auto sont issus des quartiers défavorisés de la commune tels que Wassakara, Gbinta, Bomisso... Des adolescents au travail dans les lavages auto à Yopougon, on retient qu'ils sont tous mineurs, appartenant à une catégorie d'individus fragiles et en construction de leur personnalité. On dénombre dans les rangs de ceux-ci des élèves et des déscolarisés qui habitent les quartiers défavorisés de ladite commune.

B. Conditions de travail des adolescents laveurs d'automobile

La description des conditions de travail des adolescents laveurs d'automobile s'effectuera d'abord autour de la durée et des équipements de travail, ensuite du nombre de véhicules lavés et du revenu mensuel, enfin des conditions de logement.

1. Durée et équipement de travail

Les adolescents dans les lavages auto exercent le jour et la nuit. Le travail commence entre 6h et 7h du matin pour prendre fin entre 21h et 22h. A partir de cette heure, le matin, les adolescents travaillent sans se reposer. Les seuls moments de repos sont les moments où il n'y a pas de voiture. Ils travaillent donc 16 à 17h de temps par jour.

Cette charge horaire de travail est excessive pour des adolescents et contraire au Code du travail qui fixe selon l'art 21.2 la durée du travail à 40h par semaine³. Les adolescents dans les lavages auto travaillent 112 à 119h par semaine. Selon un adolescent laveur : « nous travaillons du matin jusqu'au soir sans repos tant qu'il y a des voitures, on lave seulement ». Un autre laveur ajoute : « il arrive que nous dépassions les heures de travail parce qu'il y a encore des voitures à laver ». Dans ce sens, un responsable de lavage auto dans le quartier de Yopougon Ananeraie corrobore les affirmations de ceux-ci : « le travail commence à 7h et prend fin à 22h. Il appartient aux enfants de trouver du temps pour aller s'acheter de quoi manger ». Il ressort de ces

propos qu'il n'est pas accordé aux adolescents travailleurs des pauses pour se reposer tout au long du travail. Un adolescent laveur ajoute : « il existe des lavages dans lesquels on travaille 24h/24h. Les nuits, à partir de 23h on lave les taxis de la commune jusqu'à 2h voire 3h du matin ». Monsieur K.T. agent de police affirme : « lors de nos patrouilles, nous rencontrons ces adolescents qui travaillent en pleine nuit dans les lavages auto ». On retient que les responsables de lavage-auto font travailler les adolescents sans tenir réellement compte du volume horaire et de l'âge de ceux-ci.

Pour ce qui est de l'équipement de travail, les responsables de lavages-auto enquêtés ne proposent aucun équipement adapté à ce travail. En principe, ce travail requiert une combinaison vestimentaire qui protège le corps de l'action de l'eau, des gants pour se protéger les mains et des bottes pour se protéger les pieds. Mais force est de constater que les adolescents laveurs d'automobiles ne bénéficient d'aucun équipement pouvant leur permettre de se protéger le corps.

Pendant les enquêtes, nous avons observé plusieurs adolescents travailler sans équipements. Des laveurs rencontrés dans le quartier de Niangon affirment : « les patrons ne donnent rien pour travailler à part des maillots. C'est avec tes propres chaussures que tu travailles ». Dans un autre lavage auto, un chef laveur du nom B.L. relate que : « les patrons n'offrent aucun équipement de travail. Lorsque nous recrutons un nouveau laveur, nous lui proposons de s'acheter des bottes et des gants. Mais, ceux-ci refusent et au bout de quelques semaines de travail, ils sont affaiblis par l'eau et toutes sortes de blessures aux doigts ».

L'absence de ces équipements de travail expose le corps de ces adolescents à des blessures. Ces propos témoignent du manque d'équipement de travail pour les adolescents. Ils ne disposent pas de combinaison pour se protéger le corps ni de chaussures appropriées. On retient que, de jour comme de nuit, les adolescents travaillent environ 112 à 116h par semaine. Une durée de travail excessive est contraire à celle fixée par le Code du travail. Quant aux équipements de travail, cette étude montre qu'aucun équipement n'est mis à la disposition des adolescents.

2. Nombre de véhicules lavés et revenu mensuel

La vitesse de travail à laquelle les responsables du lavage auto soumettent les adolescents est parfois impressionnante. En effet, les adolescents laveurs racontent qu'un laveur peut s'occuper en moyenne de 10 à 15 véhicules par jour du lundi au jeudi et les week-ends entre 20 et 25 véhicules par jour. La charge horaire de travail imposée par les employeurs, comme le souligne cette étude, ne tient pas compte de l'âge des adolescents laveurs d'automobiles, mais plutôt lié à la recherche du profit et de l'efficacité.

En tenant compte du rendement, les adolescentes perçoivent une rémunération bien inférieure. En effet, le revenu mensuel des adolescents varie entre 40 000 et 48 000 frs

par mois soit 10 000 à 12 000 frs par semaine. L'analyse des revenus mensuels des adolescents est susceptible de plusieurs commentaires. D'abord, le revenu de ceux-ci est inférieur au SMIG en Côte d'Ivoire qui est de 60 000 F CFA. Ensuite, ce revenu selon les laveurs est insuffisant, car il ne permet pas à ceux-ci de se nourrir convenablement (les rations alimentaires du matin, midi et du soir). Enfin, l'insuffisance du revenu pousse certains adolescents laveurs à travailler dans plusieurs lavages les nuits.

3. Des conditions de logement difficiles

Afin de maintenir les adolescents disponibles au travail, des dortoirs leur sont proposés. Il s'agit généralement de magasins servant à stocker le matériel de travail (machine à laver, aspirateurs, seaux...). Ces « abris » servent de dortoir aux adolescents. C'est dans ces abris que les adolescents dorment sur des nattes, des tapis et souvent à même le sol. Ces adolescents sont plusieurs à dormir (trois à quatre personnes). La promiscuité et l'insalubrité qui y règnent ne sont pas favorables pour la santé des adolescents. Les adolescents se plaignent régulièrement des piqûres d'insectes. Le témoignage d'un laveur a retenu l'attention : « j'ai une fois été piqué par une scolopendre qui s'était cachée dans mes habits. J'ai été malade deux jours ». Du fait de l'insalubrité, les dortoirs de ces enfants abritent de nombreux moustiques, exposant la santé des adolescents au paludisme. G.H. affirme que : « c'est pour éviter de payer le transport que nous dormons dans les dortoirs. Ces abris sont vraiment sales, il y a des cafards, des scolopendres... »

Pour la bonne conduite de cette étude, une moustiquaire et des insecticides ont été offerts aux adolescents afin de leur permettre de se protéger des insectes. Selon Monsieur V.R. responsable d'un lavage auto : « il faut reconnaître que ces endroits ne sont pas des chambres appropriées, mais l'on peut dormir. Il appartient aux laveurs de faire la propreté, ce ne sont pas nous qui devons venir balayer ». En substance, les adolescents sont logés dans des endroits insalubres, insécures, s'exposant à toutes sortes de piqûres.

C. Impact de ce travail sur les enfants

1. Inconvénients directs liés à l'action de l'eau et de tous autres produits sur les adolescents

Les adolescents travaillent sans équipement de protection exposant ainsi leur corps à l'action de l'eau et des produits servant à laver les véhicules. Les mains et les bras n'étant pas protégés, l'action continue de l'eau favorise progressivement le changement de couleur de la peau. Les adolescents racontent qu'ils observent des douleurs sous les pieds et des picotements sur la peau des pieds. Selon un médecin, ces signes sont la preuve de lésions qui persisteront jusqu'à leur apparition visible sur la

peau. Celui-ci mentionne que : « la présence continue des enfants dans l'eau, affaiblit la peau et favorise des lésions cutanées ». L'on note l'apparition d'infections sous les pieds des adolescents. Ces infections appelées pieds d'athlète sont douloureux pour ces adolescents.

Selon un adolescent laveur : « on ne se protège pas les mains en lavant les voitures. Ce qui nous donne des pieds d'athlètes et panaris ». Un laveur qui souffrait de pieds d'athlètes souligne que : « même dans cet état, les patrons souhaitent qu'on travaille sinon nous allons perdre la journée et être coupés sur le salaire en semaine ». Lors d'un entretien avec un responsable de lavage automobile, celui-ci soutient que : « lorsqu'ils commencent le travail, nous leur demandons de s'acheter des bottes mais ceux-ci préfèrent garder leur argent et travailler avec des chaussures lèkés⁴, donc lorsqu'ils ont mal aux pieds, on leur demande de travailler ou ils seront débités des jours où ils n'ont pas travaillé ». Ces chaussures appelées « lèkè » ne protègent pas véritablement les pieds des adolescents.

De plus, les produits utilisés pour laver les véhicules sont généralement les savons en poudre. Ces produits contiennent de l'acide et d'autres substances reconnues pour ses conséquences néfastes sur la peau à longue durée. Les adolescents se plaignent régulièrement d'avoir mal à la hanche. Il ressort des propos des adolescents que s'abaisser tout le temps pour travailler donne de fortes douleurs et des brûlures dans le dos et la hanche. Les laveurs d'un lavage auto dans le quartier du Maroc ajoutent qu'ils sont utilisés pour divers d'autres travaux tels que le débouchage des caniveaux devant le lavage. Ces derniers ne sont ni protégés ni vaccinés contre certaines maladies telles que la fièvre typhoïde, et d'autres infections.

2. Inconvénients liés aux risques d'accidents de voitures, violences envers ces enfants et déviances

Dans l'accomplissement de leur travail, les adolescents laveurs d'automobile s'exposent à des risques d'accident de voiture. Les adolescents sont victimes d'accidents. En effet, en stationnant les véhicules à l'intérieur du lavage, certains chauffeurs par imprudence roulent sur le pied de certains laveurs. Selon G.B : « lorsqu'on travaille, on doit faire très attention, car souvent les chauffeurs roulent sur nos orteils. Ou souvent en sortant du lavage, ils peuvent te cogner si tu es derrière en train de travailler ». Dans un autre lavage, selon un adolescent laveur : « nous avons un ami qui a eu la jambe cassée. Il était en train de garer le véhicule dans le lavage lorsque le chauffeur a accéléré tout d'un coup ». Un responsable de lavage auto soutient que : « ce genre de risque existe dans tous les lavages. Nous recommandons aux laveurs de ne pas se mettre devant le véhicule pour guider, car généralement ce sont des mécaniciens sans permis de conduire qui sont responsables de ce genre d'accident ». Vu les témoignages, on constate que les adolescents laveurs sont victimes d'accidents de travail. A côté de ces accidents qui mettent en danger l'intégrité physique des adolescents, ceux-ci sont victimes de violences (physiques et verbales). Les responsables de certains lavages

auto et des clients ne manquent pas d'user de violences physiques ou morales envers les laveurs. Selon un laveur : « les patrons et certains clients ne nous considèrent pas comme des personnes. Ils nous insultent comme ils souhaitent et ne manquent pas de nous traiter de voleurs, d'enfants ratés ». S'agissant des violences, le laveur M.K rapporte qu'il a reçu une fois une gifle d'un client mécontent car son véhicule avait été mal aspiré. Le patron, responsable du lavage, mécontent, l'a également menacé en proférant des injures.

Outre ces formes de violences, certains adolescents laveurs d'automobile se rendent coupables d'acte de déviance. En effet, certains d'entre eux commettent des vols dans les véhicules. Les entretiens avec les policiers des commissariats des 16e et 17e arrondissements de Yopougon sur les actes de déviance des adolescents laveurs traduisent la réalité de la délinquance qui règne dans ce milieu. Selon un policier du commissariat du 16e arrondissement, « nous recevons des plaintes à l'endroit des responsables de lavage auto mettant en cause des adolescents ». Dans le commissariat du 17e arrondissement, un agent de police raconte qu'un adolescent laveur a été conduit dans les violons du commissariat : « un dimanche, nous avons reçu une plainte d'un monsieur qui accusait un laveur d'avoir volé son arme de service dans sa voiture. Vu la délicatesse du problème, nous avons décidé de garder l'adolescent au violon. L'adolescent affirmait qu'il n'était en aucun cas mêlé à la disparition de l'objet. Ce n'est qu'autour de 4h du matin que le plaignant a contacté le commissariat pour nous informer qu'il avait retrouvé son arme. Ce genre de situation est fréquent et nous tentons toujours un règlement à l'amiable avant effectuer la procédure requise pour de tels cas ».

Selon un officier de police du commissariat du 16e arrondissement : « la question du travail de ces adolescents dans les lavages auto prend de l'ampleur à Yopougon. Nous voyons pratiquement des enfants qui travaillent péniblement dans la faim et sous le soleil. Ces adolescents se droguent ou utilisent des substances toxicomanogènes au travail ». Ainsi, les adolescents laveurs de véhicule se rendent coupables d'acte de déviance dans l'exercice de ce travail.

En rapport avec les données issues des résultats, nous pouvons déduire que les adolescents sont économiquement actifs dans les activités informelles à Abidjan plus précisément dans l'activité du lavage d'automobile. Cette activité a des répercussions sur la santé physique de ceux-ci. En outre, ces adolescents se rendent coupables d'actes de déviance.

III. Discussion et conclusion

La multiplicité des études scientifiques sur le phénomène du travail des enfants traduit l'intérêt de cette question pour la communauté scientifique. Au moment où le Bureau international du travail (2002) plaide pour « Un avenir sans travail des enfants », et soutient que l'abolition effective de la participation des enfants au marché du travail est

l'« un des impératifs les plus urgents », l'on retrouve toujours des enfants astreints au travail. Cette entreprise de réflexion sur le travail des enfants aborde l'étude du phénomène en milieu urbain. A Abidjan, dans le secteur informel des activités, les enfants sont au travail dans les lavages auto. Comme on l'a vu, cette étude s'est déroulée dans la commune de Yopougon sur un échantillon de 46 individus dont des adolescents laveurs d'automobile (20), des responsables de lavage auto (10), des agents des forces de sécurité (10), les agents de la mairie (5) et un médecin. Elle vise à décrire les conditions de travail des adolescents et à montrer l'impact de ce travail sur ceux-ci. Cet article met en relief, le profil des adolescents laveurs d'automobile, leurs conditions de travail et l'impact de ce travail sur ces enfants. A travers des techniques de recueil de données telles que l'observation, l'étude documentaire et des entretiens, l'étude révèle que les adolescents qui travaillent dans les lavages sont issus des deux sexes (garçons et filles). L'âge de ces derniers est compris entre 12 et 17 ans. Ils sont pour la plupart des déscolarisés et habitent certains quartiers défavorisés de la commune.

Sur le plan analytique, les résultats de cette contribution attestent et valident l'étude de Lachaud (2003) qui montre que ces enfants qui travaillent dans le secteur informel urbain sont des deux sexes, déscolarisés pour la grande majorité et issus de familles pauvres. Le profil qui ressort de cette étude est en lien avec celui des jeunes délinquants décrit par Bogui (2010) et Gueu (2013) sur la pratique du broutage. À savoir des individus déscolarisés issus de milieux défavorisés. Bien qu'il ne s'agisse pas dans cet article d'enfant en conflit avec la loi, le profil de ces adolescents laveurs d'automobile se rapproche de cette réalité. Quant à la description des conditions de travail, elle s'est effectuée autour de la durée de travail qui est de 112h à 119h par semaine, du manque d'équipement de travail, du nombre important de véhicule, du revenu insuffisant ainsi que les conditions de logement malsain. Ces indicateurs mettent en relief, la nature difficile du travail pour ces adolescents. Comme le souligne l'Organisation internationale du travail (2019), « Ces enfants travaillent de longues heures, pour peu ou pas de salaire, et ne connaissent pas leurs droits ».

Le travail de laveur d'automobile auquel se livrent les adolescents a des répercussions sur leur intégrité physique. L'action continue de l'eau et des produits posent de graves lésions cutanées aux pieds et aux mains de ces adolescents. De cette façon, la présence continue des adolescents dans l'eau et l'action corrosive et irritante des produits utilisés exposent le corps des adolescents à des dangers. Ces résultats sont confirmés par les études des auteurs tels que Agbadou (2020) et Coulibaly (2018) qui expliquent l'impact des travaux qu'effectuent ces adolescents sur leur santé. Les travaux scientifiques de ces auteurs situent le travail des adolescents dans les lavages auto dans une dynamique « d'exploitation ». Il est sans oublier les risques accidentels dont sont victimes les adolescents laveurs d'automobile. A ce sujet, rappelant les conditions difficiles dans lesquelles travaillent ces enfants, Agbadou (2019) décrit les accidents auxquels s'exposent ces derniers. Outre les impacts directs de cette activité sur les adolescents, l'étude mentionne le cadre de vie insalubre et malsain qui expose davantage les adolescents à des maladies. Pour l'Organisation internationale du travail (2019), plusieurs d'entre eux travaillent dans des situations et des environnements

dangereux, ce qui entraîne parfois des blessures et des maladies qui peuvent avoir des effets à vie sur les enfants, voire mettre leur vie en danger.

Ces diverses recherches corroborent ainsi les résultats obtenus et confirment la réalité de ce phénomène dans le district d'Abidjan. Bien que la méthodologie adoptée permette l'exploitation des résultats, il faut souligner que cette étude s'est effectuée dans quelques quartiers. De ce fait, elle ne rend pas totalement compte de la réalité du phénomène. De plus, la taille de notre échantillon, nous semble insuffisante.

Le travail des enfants est un phénomène polymorphe qui s'étend à tous les domaines d'activité dont la dimension économique n'est qu'une composante. Cette étude ne peut privilégier l'action de la famille comme moyen de lutte. Pour réduire la présence des enfants au travail dans les lavages auto à Yopougon, nous préconisons, l'action des autorités municipales puisque ces derniers sont chargés de superviser de cette activité.

Les orientations disciplinaires que peut prendre l'étude du travail des enfants témoignent de son caractère transdisciplinaire. En criminologie, l'étude de ce phénomène est étroitement liée à la situation de victimisation de ces derniers et de l'orientation de ces adolescents à basculer dans la délinquance. Agbadou (2012) affirme que la stigmatisation de ces adolescents par les employeurs ou parents favorisent chez ces derniers le développement de comportements déviants ou marginaux. Il importe donc de considérer cette étude en tenant compte de ses limites, et à encourager dans cette perspective, les autorités municipales et les structures en charge de ce phénomène à mener des actions concrètes pour réduire son ampleur.

Bibliographie

Ouvrages et articles

Agbadou, J. (2009). Le travail des enfants dans les plantations de café et de cacao, en Côte d'Ivoire, thèse unique de doctorat, Université de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire. UFR Criminologie, (non publié).

Agbadou, J. (2011). « Représentation sociale du travail des enfants en Côte d'Ivoire », Revue Africaine de Criminologie, n° 9, EDUCI.

Agbadou, J. (2012). « Travail des enfants, processus de stigmatisation et déviations », Revue Africaine de Criminologie, n° 10, EDUCI.

Agbadou, J. (2018). « Le travail des enfants dans la riziculture a M'batto (Côte d'Ivoire) », International journal of Law, education, Social and Sports Studies (IJLESS), volume : 5, Issue 2, 2018 (April-June).

Agbadou, J. (2020). « L'impact du Phénomène de Récupération d'objets dans les Dépôts

d'ordures sur la Santé des Enfants à Yopougon », European Scientific Journal May édition, Vol. 16, n° 14 ISSN : 1857-7881 (Print) e - ISSN 1857-7431.

Assoumou, H. (2014). Les enfants au travail dans les décharges d'ordures à Abidjan : cas de la commune de Yopougon. Mémoire de master Abidjan: UFR Criminologie, (non publié).

Bogui, J.-J. (2010). « La cybercriminalité, menace pour le développement les escroqueries internet en Côte d'Ivoire ». Afrique contemporaine, n° 234, p. 155-170.

Coulibaly, D. A. (2018). « Conditions de travail et de vie des enfants dans le secteur informel à Abidjan : cas des adolescentes dans le petit commerce », European Scientific Journal october édition, vol. 14, n° 29 ISSN : 1857 - 7881 (print) e - ISSN 1857- 7431.

Diallo, Y. (2008). Les activités des enfants en Afrique Subsaharienne. Les enseignements des enquêtés sur le travail des enfants en Afrique de l'Ouest. UCW - SIMPOC Working Paper. Understanding children's work (UCW) project university of Rome "vergata"-Faculty of economics.

Gueu, D. (2013). « La cybercriminalité à Abidjan, un phénomène de mode ou une nouvelle guerre contre les finances en Côte d'Ivoire ». Journal scientifique européen, vol. 9, n° 1, p. 97-106.

Lachaud, J.-P. (2003). Le travail des enfants et la pauvreté en Afrique : un réexamen appliqué au Burkina Faso. Document de travail n° 96 : Université Montesquieu-Bordeaux IV. France.

Loubet del Bayle, J.L. (2000). Initiation aux méthodes des sciences sociales. Toulouse, édition Privat.

Rapports

BIT (2013). Mesurer les progrès dans la lutte contre le travail des enfants, estimations et tendances mondiales, Genève.

BIT/IPEC (2004). Le travail des enfants dans le cacao culture et l'agriculture commerciale en Côte d'Ivoire, rapport d'enquête.

OIT. (2019). Abolir le travail des enfants : 100 ans d'action / Organisation internationale du Travail, Service des Principes et droits fondamentaux au travail (FUNDAMENTALS), Genève: OIT, 2019. ISBN: 978-92-2-133453-8 (imprimé), 978-92-2-133454-5 (PDF Web).

République de Côte d'Ivoire (2015-2017). Rapport sur le plan d'action national de lutte contre les pires formes de travail des enfants.

Unicef. (2012). Travail des enfants, fiche technique : Unicef France 2012.

Textes juridiques

Loi n° 2010-272 du 30 septembre 2010 portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants. JO RCI du 30 septembre 2010

Loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015 relative à la politique de scolarisation obligatoire. JO RCI du 25 septembre 2015

[1](https://news.abidjan.net/h/597141.html) <https://news.abidjan.net/h/597141.html>

[2](#) Statistique de la direction de la Régie des taxes et du recouvrement. Mairie Sideci Lem de Yopougon en date du 31 janvier 2019.

[3](#) Code du travail (2000), Edition juridique de Côte d'Ivoire.

[4](#) Les lèkès sont des chaussures fermées pratiques avec des trous qui laissent passer l'air et qui coûtent en moyenne entre 1 000 et 1 500 frs sur le marché.